

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÉOLUTION – PPCMOI 2026-01

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2026, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un premier projet de résolution accordant le projet particulier PPCMOI 2026-01 visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel isolé sur le lot numéro 1 123 910 du cadastre du Québec, dans la zone H-1500.

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce premier projet de résolution **le jeudi 11 juin 2026, à 17 h 30, à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution vise la zone H-1500 et contient une disposition susceptible d'approbation référendaire qui vise à déroger à la marge arrière exigée. Les personnes intéressées de la zone visée et de ses zones contiguës pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire.

